



# Bulletin

## Surveillances régionales

Date de publication : 03.07.2026

ÉDITION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Juin 2026

### Sommaire

Chaleur et santé	2
Dengue, chikungunya, Zika	4
Maladies à signalement obligatoire (MSO)	6
Mortalité	7

### Actualités

#### En Auvergne-Rhône-Alpes

- **Chaleur et santé en Auvergne-Rhône-Alpes** : [Pour en savoir plus](#)
- **G7 à Evian** : Dans le cadre de la présidence du G7 qui s'est déroulé du 15 au 17 juin 2026 à Evian (Haute-Savoie), la cellule régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Santé publique France a été mobilisée afin d'apporter son appui et son expertise à la mise en place d'un dispositif de veille et de surveillance adapté à ce type d'événement. [Pour en savoir plus](#)
- **Ambroisie** : 16,1 % des habitants allergiques dans la région la plus touchée de France. [Pour en savoir plus](#)
- **PFAS** : nouvelle campagne d'analyse sur les œufs de poulaillers des particuliers du secteur de Rumilly (74). [Pour en savoir plus](#)
- **Protoxyde d'azote** : renforcer la prévention auprès des jeunes et informer sur les dispositifs de prise en charge. [Pour en savoir plus](#)

#### En France

- **Point de situation sur la mortalité toutes causes confondues sur la période du 22 au 28 juin 2026** : Les données de surveillance sanitaire de la mortalité toutes causes confondues pour la semaine du 22 au 28 juin 2026 montrent une augmentation de près de 30% des décès toutes causes par rapport à la semaine précédente. [Pour en savoir plus](#)
- **Grandes causes de décès en France en 2024** : publications des tendances et causes associées en 2024. [Pour en savoir plus](#)
- **Alcool** : Alcoomètre, bilan après 6 années d'utilisation par les Français pour évaluer leur consommation d'alcool. [Pour en savoir plus](#)

## Chaleur et santé

La France a connu entre jeudi 21 mai et samedi 30 mai un épisode de chaleur durable et intense pour un mois de mai. Ceci a justifié le déclenchement précoce du plan canicule au niveau national.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la Drôme, l'Isère et le Rhône ont été placés en vigilance jaune canicule entre le 26 et le 31 mai (semaine 22).

**Un deuxième épisode** de fortes chaleurs a touché la France **dès la mi-juin**. Cet épisode de fortes chaleurs a été décrit comme **précoce, intense et durable**.

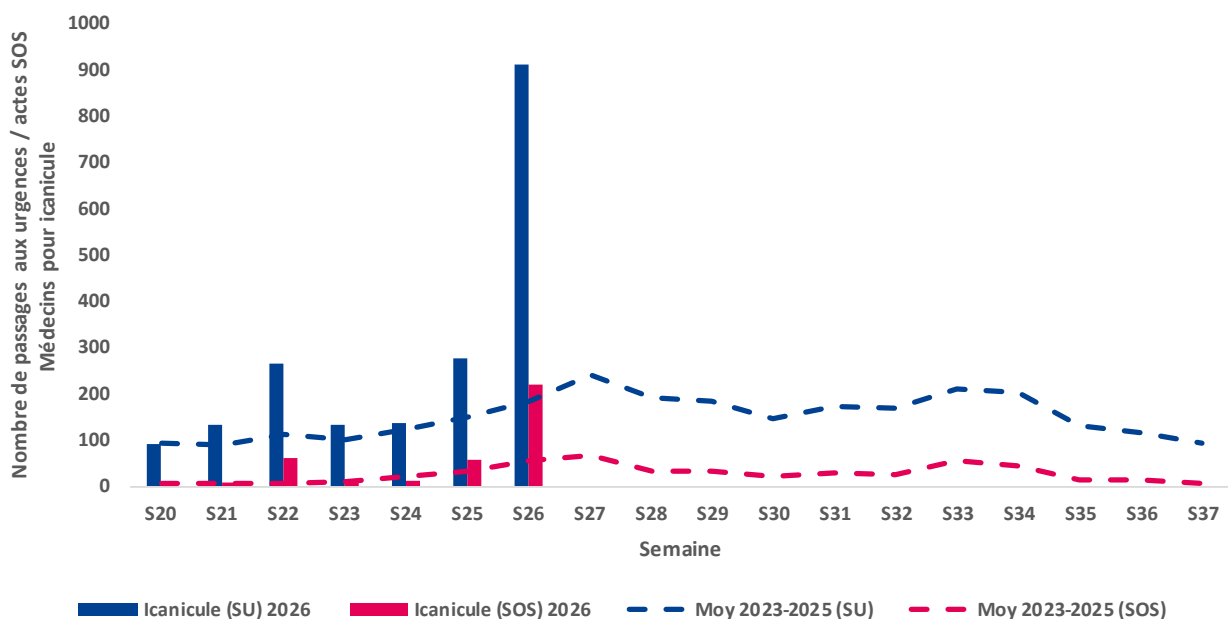
En Auvergne-Rhône-Alpes, l'épisode a commencé le 18 juin et s'est terminé le 29 juin matin. **Trois départements** (Allier, Puy-de-Dôme et Loire) ont été classés **en vigilance rouge** pendant 4 à 7 jours. Les neuf autres départements de la région (Ain, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Haute-Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) ont été classés en vigilance orange.

Entre le 18 et le 28 juin 2026 (S25 et S26), près de 1 100 passages aux urgences (51% suivis d'une hospitalisation), avec un pic à 191 passages le 27/06/2026, et 265 actes SOS médecins, avec un pic à 35 actes le 24/06/2026 ont été recensés pour icanicule. Les classes d'âge les plus impactées concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus (48 % des passages et 42 % des actes SOS médecins), puis les personnes de 15 à 74 ans (respectivement 42 % et 40 %).

Les passages aux urgences étaient principalement dû à des hyperthermies (44%) ou des déshydratations (36%). Les actes SOS médecins pour icanicule étaient majoritairement des coups de chaleur (61%).

Ces tendances se sont situées dans des **fluctuations très élevées et à des niveaux exceptionnels**.

**Figure 1. Nombre de passages aux urgences / actes SOS Médecins pour indicateur chaleur en Auvergne-Rhône-Alpes, du 11/05 au 15/09 – données arrêtées le 30/06/2026**



## Facteurs aggravants de la chaleur et mesures de prévention individuelles

L'épisode caniculaire débuté mi-juin a été marqué par une surexposition à la chaleur des populations compte tenu de :

- La temporalité de l'épisode : épisode caniculaire précoce dans la saison estivale ;
- Des caractéristiques de l'épisode : nuits les plus courtes de l'année altérant la baisse des températures nocturnes, durée de l'épisode ;
- Des populations en activité « normale » : travailleurs, élèves et étudiants (cours, périodes d'examens, fêtes scolaires...) ;
- Des rassemblements de population à l'occasion d'évènements sportifs (coupe du monde de football) et culturels ;
- Du risque accru de noyades (zones interdites à proximité du lieu de résidence).

Ces éléments contextuels ont conduit à insister sur le fait que tout le monde est concerné par les messages de prévention canicule et que des actions de santé publique sont nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de ces gestes.

## Mesures de prévention individuelles préconisées par Santé publique France :

L'ensemble de la population doit adopter les mesures de prévention, notamment :

- S'hydrater (eau, légumes et fruits gorgés d'eau, yaourt...) régulièrement avant d'avoir soif ;
- Se mouiller régulièrement le corps (douche, linge mouillé, brumisateur rechargeable) ;
- Si le logement ne le permet pas, passer plusieurs heures dans un endroit rafraîchi.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes ;
- Eviter la pratique d'une activité physique intense ;
- Eviter la consommation d'alcool qui favorise la déshydratation ;
- Adapter, si possible les déplacements en transports (horaires, gourde d'eau, brumisateur rechargeable, éventail...) ;
- Être attentif aux premiers signes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur (fatigue inhabituelle, mal de tête, urine foncée...).



### Plus d'informations :

Des outils de prévention sont mis en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France : [voir ici](#)

– Site de Santé publique France : [Fortes chaleurs, canicule – Productions régionales spécial canicule](#)

– Site du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : [Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé – Chaleur et canicule au travail](#)

– Site Vivre avec la chaleur : [Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur](#)

## Dengue, chikungunya, Zika : surveillance renforcée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

Du 1<sup>er</sup> mai (début de la surveillance renforcée) au 30 juin 2026, ont été identifiés :

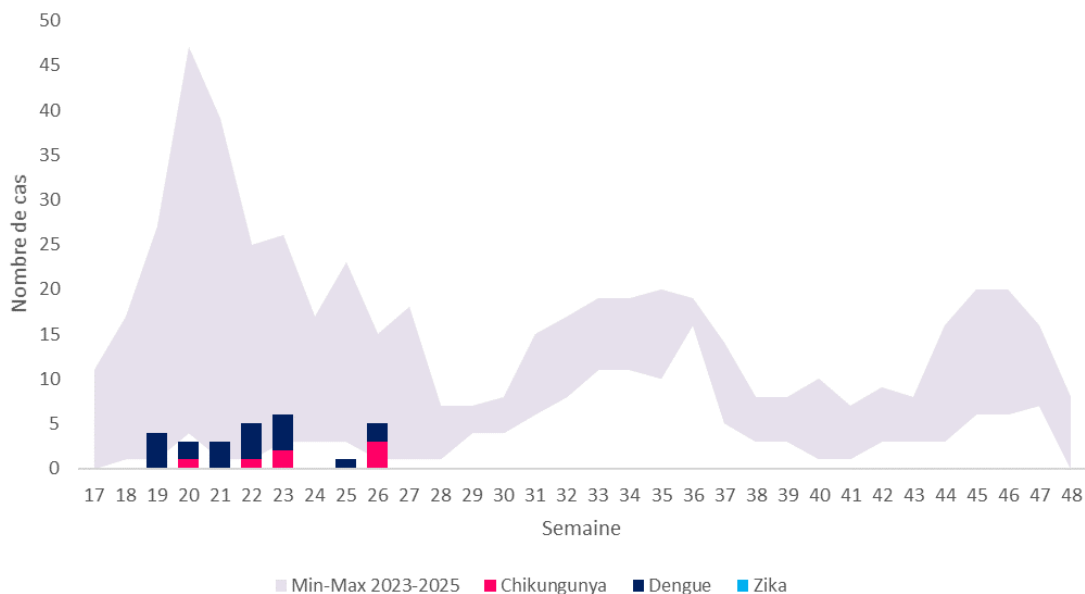
- **7 cas importés de chikungunya** ;
- **20 cas importés de dengue** (50 % importés des Antilles) ;
- **0 cas de Zika** ;
- **aucun cas autochtone identifié.**

Ce nombre de cas importés en 2026 est faible par rapport aux années précédentes (Figure 3), dans un contexte d'absence d'épidémie majeure de dengue ou de chikungunya dans les départements d'outre-mer (hormis une intensification de la circulation du chikungunya en Guyane ces dernières semaines).

**Tableau 1. Nombre de cas d'arboviroses par département en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05/2026 au 02/06/2026**

Département	Cas importés			Cas autochtones		
	Chikungunya	Dengue	Zika	Chikungunya	Dengue	Zika
Ain	1	1	0	0	0	0
Allier	0	0	0	0	0	0
Ardèche	0	1	0	0	0	0
Cantal	1	0	0	0	0	0
Drôme	0	2	0	0	0	0
Isère	1	1	0	0	0	0
Loire	0	0	0	0	0	0
Haute-Loire	0	0	0	0	0	0
Puy-de-Dôme	0	2	0	0	0	0
Rhône	4	5	0	0	0	0
Savoie	0	2	0	0	0	0
Haute-Savoie	0	6	0	0	0	0
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Figure 2. Nombre de cas importés de dengue, chikungunya et Zika par semaine de signalement en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05 au 30/11, 2023 à 2026 – données arrêtées le 30/06/2026**



**Tableau 2. Répartition des cas importés de chikungunya par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2026 au 30/06/2026 (n=7)**

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
MAYOTTE	3
BENIN	1
CONGO	1
MADAGASCAR	1
MAURICE	1

**Tableau 3. Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2026 au 30/06/2026 (n=20)**

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
MARTINIQUE	9
THAÏLANDE	3
TOGO	2
CHINE	1
COMORES	1
CONGO	1
GUADELOUPE	1
MALAISIE	1
POLYNESIE FRANÇAISE	1

## Epidémie en cours en Outre-mer

Chikungunya en Guyane : extension de la circulation du virus sur le territoire (au 26/06/26 : 916 cas déclarés depuis janvier, 160 hospitalisations et 8 formes sévères).

Pas d'épidémie de dengue ou chikungunya dans les autres départements d'outre-mer.

### Plus d'informations :

- Arboviroses (moustique tigre) : identification et gestion des cas par les professionnels de santé et les laboratoires de biologie
- Dossiers thématiques de Santé publique France : Dengue, Chikungunya et Zika
- Chikungunya, dengue, Zika et West Nile en France hexagonale : bulletin de la surveillance renforcée du 1<sup>er</sup> juillet 2026

## Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

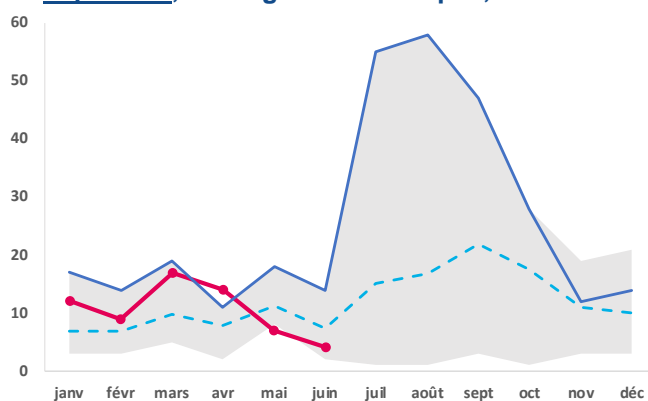
## Maladies à signalement obligatoire (MSO)

Au niveau régional, Santé publique France suit plus particulièrement 4 MSO à potentiel épidémique : hépatite A, infection invasive à méningocoque (IIM), légionellose et rougeole. Les données ci-dessous concernent les cas domiciliés dans la région et sont présentées selon la date d'apparition des symptômes.

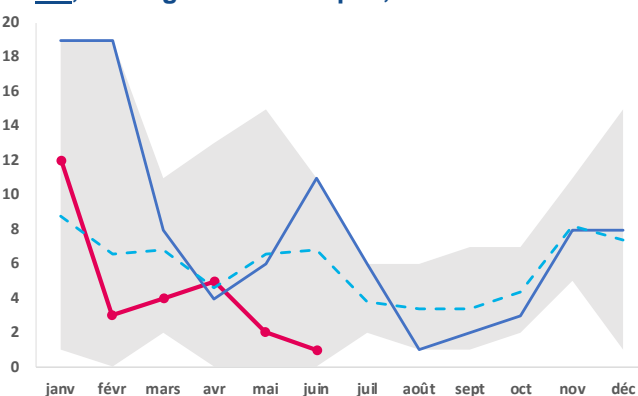
**Tableau 4. Evolution annuelle du nombre de cas d'hépatite A, IIM, légionellose et rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2026**

	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (données arrêtées au 30/06/2026)
Hépatite A	49	65	128	163	307	63
IIM	16	60	93	90	95	27
Légionellose	430	371	335	303	337	141
Rougeole	1	0	73	139	139	13

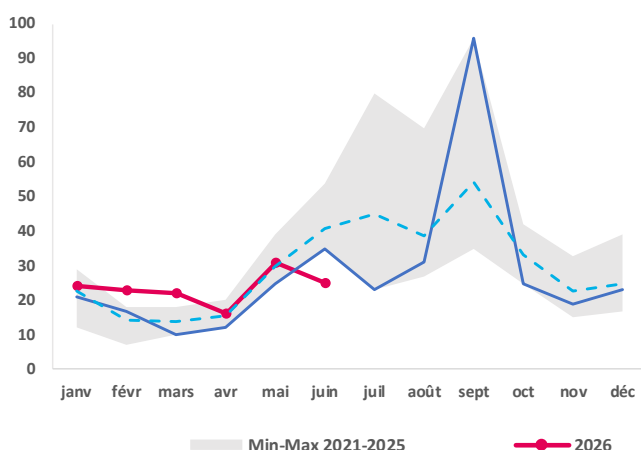
**Figure 3. Evolution mensuelle du nombre de cas d'hépatite A, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026**



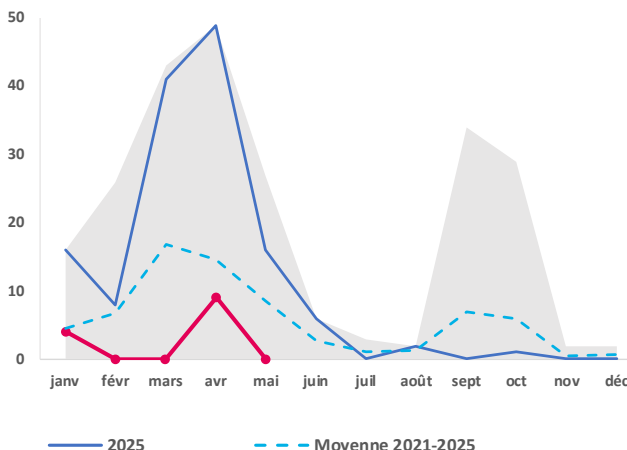
**Figure 4. Evolution mensuelle du nombre de cas d'IIM, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026**



**Figure 5. Evolution mensuelle du nombre de cas de légionellose, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026**



**Figure 6. Evolution mensuelle du nombre de cas de rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026**



### Plus d'informations :

- Site de Santé publique France : [liste des MSO](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [déclaration et gestion des signalements par l'ARS](#)



Professionnels, pour signaler 24h/24, un risque pour la santé publique

0 800 32 42 62\*

@ars69-alerte@ars.sante.fr

04 72 34 41 27

\*numéro gratuit

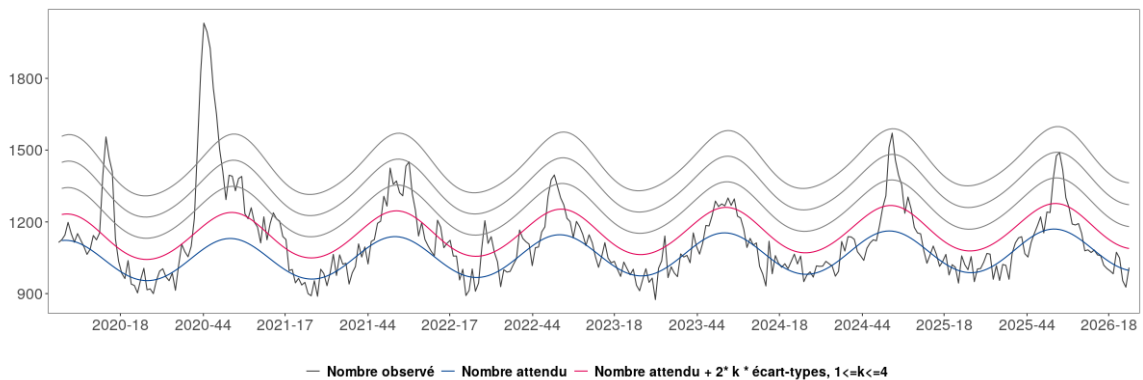
## Mortalité

### Mortalité toutes causes

En semaine 21 et 22 (du 18 au 31 mai 2026), un excès non significatif de mortalité est observé. Un excès non significatif est de nouveau observé en semaine 25 (du 15 au 21 juin 2026).

*Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.*

**Figure 7. Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes** (Source : Insee)



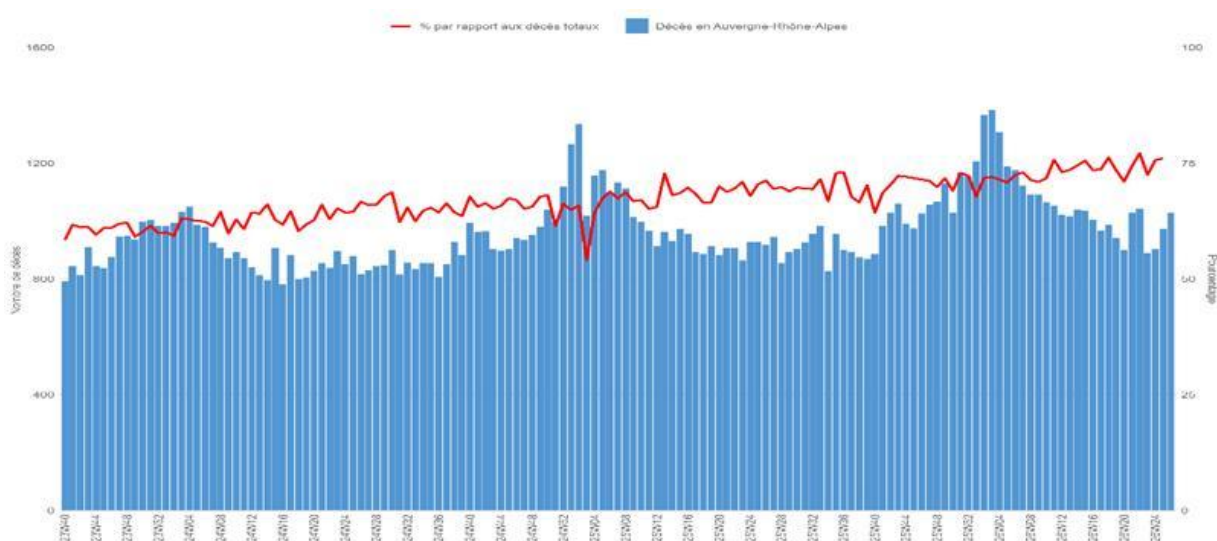
#### Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [Pour en savoir plus](#)
- Surveillance de la mortalité : [Pour en savoir plus](#)

## Certification électronique des décès : toutes causes confondues

Le nombre de décès certifiés par voie électronique toutes causes confondues montre une légère hausse en semaine 25 et 26. La hausse est de +8% (soit 72 décès) entre la semaine 24 et 25, et de +6% (soit +54 décès) entre la semaine 25 et la semaine 26. Elle est particulièrement observée en Ehpad (+19% soit +36 décès entre S25 et S26) et à domicile (+25% soit 22 décès entre S25 et S26). Elle concerne les personnes âgées de 45 ans et plus.

**Figure 8. Nombre hebdomadaire de décès certifiés électroniquement, Auvergne-Rhône-Alpes**  
(Source : Inserm-CépiDC)



*Point d'attention : ces chiffres reposent sur la remontée des certificats électroniques de décès. Cette source de données n'est pas exhaustive et permet d'enregistrer habituellement environ 75% de la mortalité régionale. La couverture du système est encore hétérogène selon les départements et surtout selon le type de lieu de décès : elle enregistre 40% de la mortalité survenant à domicile, 65% de ceux en EHPAD et près de 90% en établissement hospitalier. Ces chiffres sont donc sous-estimés, en particulier dans les zones et pour les lieux de décès les moins couverts par le dispositif comme les décès à domicile.*

### Certification électronique des décès :

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, la déclaration de décès par voie électronique est obligatoire pour tout décès ayant lieu en établissement de santé ou médico-social (décret du 28 février 2022). Des [fiches repères](#) sont disponibles sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Retrouvez le bulletin de Santé publique France ARA sur le sujet [publié en juin 2025](#).

## Remerciements

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : les services d'urgences du réseau Oscour<sup>®</sup>, les associations SOS Médecins, le Réseau Sentinelles de l'Inserm, le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL), les établissements médico-sociaux, les mairies et leur service d'état civil, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance, les équipes de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

## Equipe de rédaction

Elise BROTTE, Delphine CASAMATTA, Erica FOUGERE, Philippe PEPIN, Anastasia PETROVA, Damien POGNON, Guillaume SPACCAFERRI, Garance TERPANT, Alexandra THABUIS, Emmanuelle VAISSIERE, Jean-Marc YVON

**Pour nous citer** : Bulletin surveillances régionales. Édition Auvergne-Rhône-Alpes. Juin 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 9 pages, 2026.

**Directrice de publication** : Aude de Viviès

**Date de publication** : 3 juillet 2026

**Contact** : [cire-ara@santepubliquefrance.fr](mailto:cire-ara@santepubliquefrance.fr)

## Pour vous abonner

[Sur le site de Santé publique France](#)

ou



Retrouvez les indicateurs produits par Santé publique France sur le portail open data :

**Odissé**  
Open Data des Indicateurs en Santé